

l'enseignement en question(s)

Envoie-t-on trop vite les élèves dans le spécial ?

Le public de l'enseignement spécialisé est majoritairement composé d'enfants précarisés. Le rôle des CPMS en question.

Envoie-t-on trop d'élèves de l'ordinaire vers l'enseignement spécial ? Oui. Et ce travers en cache un autre : le public de l'enseignement spécial est majoritairement composé d'enfants de condition modeste.

Ce pressentiment, déjà validé par certaines statistiques, vient d'être confirmé par une étude menée par l'Observatoire belge des inégalités (*Le Soir* du 15 avril 2014). L'auteur de cette étude, la géographe Alice Romainville (ULB), a croisé les données relatives au nombre d'enfants du spécial avec les données sur leur

situation sociale. Comme on le sait, chaque élève est crédité d'un indice, lié à la qualité du quartier où il vit. Et les élèves sont ainsi distingués d'un indice, allant de 1 à 10.

Qu'est-ce que cela donne ?

Sur cent enfants du décile 1 (les enfants les plus précarisés), 5,62 % sont dans le spécialisé.

Sur cent enfants du décile 10 (les enfants les plus favorisés),

cette part tombe à 1,53 %.

Cette tendance se vérifie dans chacun des 8 types de l'enseignement spécialisé (retard mental léger, retard mental sévère, déficients visuels, déficients auditifs, troubles de l'apprentissage, etc.).

Ce constat trouble Alice Romainville « car l'enseignement spécialisé n'a pas pour objectif de résoudre les difficultés d'apprentissage liées à l'environnement social des enfants ». Pour le dire autrement, les difficultés auxquelles s'attaque le spécial (déficiences mentales, physiques,...) ne peuvent pas s'expliquer par la situation sociale de l'élève.

Alors qu'est-ce qui explique la surreprésentation des enfants « pauvres » dans le spécial ?

Parmi plusieurs explications possibles, l'étude avance le fait que les CPMS (centres psychomédico-sociaux) évaluent trop souvent les élèves en se basant sur « un test de quotient intellectuel dont il a été montré, à de nombreuses reprises, qu'il teste

d'avantage les connaissances et le positionnement social des individus que le fonctionnement de la machinerie cognitive ».

Les CPMS sont des organes tridisciplinaires : ils assurent le suivi médical, psychologique et social de chaque enfant, pendant toute sa scolarité primaire/secondaire. Quand un enfant est en difficulté, ils l'épaulent. Ils peuvent suggérer un aiguillage vers le spécial, mais ce sont les parents qui ont le dernier mot. Précisément, l'Observatoire des

inégalités suppose ici que les parents de condition moyenne ou élevée sont mieux armés pour contester les propositions du CPMS ou de l'école.

Ce propos est contesté par les CPMS, qui font par ailleurs valoir que la décision de proposer l'envoi dans l'enseignement spécialisé résulte d'un long travail d'investigation qui prend des semaines, voire des mois. ■

PIERRE BOUILLON

le CPMS « Une décision sérieuse qui prend des semaines, des mois »

ENTRETIEN

Sophie De Kuyssche est la secrétaire générale de la Fédération des centres PMS libres.

Quel est le rôle des CPMS ?

Le CPMS est une équipe de professionnels, avec des psychologues, des infirmiers et des assistants sociaux. L'objectif est de promouvoir les conditions qui favoriseront l'apprentissage et la réussite scolaire de l'élève.

Qui décide de l'envoi dans l'enseignement spécial ?

Il faut un avis du CPMS – c'est une attestation d'orientation vers l'enseignement spécialisé. Cet avis est obligatoire mais pas contraignant : ce sont les parents qui décident. L'attestation peut aussi être fournie par un médecin ou un organisme reconnu par la Communauté, comme les services d'aide précoce. Il ne faut pas croire que l'envoi dans le spécial se décide sur un coin de table, en cinq minutes...

Comment cela se déroule ?

Le point de départ, c'est l'enseignant, quand il repère une

difficulté qui sort de sa compétence pédagogique. Il alerte le CPMS qui va d'abord situer la difficulté. Soit le CPMS invalide l'intuition de l'enseignant et il y a concertation avec celui-ci. Soit le CPMS valide l'intuition de l'enseignant et il y a investigation et diagnostic. En finale, on évalue les besoins de l'enfant. Tout cela se fait en concertation avec les parents, les enseignants. C'est un travail sérieux. Il prend souvent des semaines, des mois. Et dans les solutions que proposera le CPMS, il n'y a pas que le spécialisé. Cela peut être de la remédiation, une mobilisation des acteurs – école, famille, thérapeute, médecin, école de devoirs,...

L'Observatoire belge des inégalités note que les CPMS font passer des tests de QI, dont on connaît les limites. C'est un outil parmi d'autres. Il peut être un élément de l'investigation. Le psychologue du CPMS peut estimer qu'un tel test est nécessaire. Mais il ne sera en rien suffisant. Les psychologues en CPMS sont bien conscients de la relativité des

tests. Ce sont quand même des psychologues formés à l'université, des professionnels !

Comment expliquer la surreprésentation des enfants pauvres dans le spécialisé ?

Je suis interpellée quand je vois que cette surreprésentation se vérifie aussi pour les déficients visuels ou auditifs. Pourquoi aurait-on davantage de malentendants dans les milieux précarisés ?

On peut émettre des hypothèses. Se dire que, pour ce genre de handicap, les enfants de milieux favorisés ont des ressources que n'ont pas les autres.

On dit que des parents de milieu aisé sont mieux armés pour contester le CPMS s'il propose l'envoi dans le spécial.

Envoyer son enfant dans le spécialisé, c'est faire le deuil de l'enfant rêvé. Pour les parents, ça demande de faire un chemin. Il est difficile pour tout le monde, je crois. ■

Propos recueillis par
P. Bn

le psychologue « On met surtout l'accent sur les symptômes »

ENTRETIEN

Jean-Paul Leclercq est psychologue de formation. Il a longtemps dirigé des centres de réadaptation ambulatoire (CRA), dans lesquels les thérapeutes dispensent des traitements à des enfants affectés de handicaps ou de perturbations invalidantes. Une partie des patients est scolarisée dans le spécialisé.

L'article selon lequel les élèves les plus pauvres sont réorientés vers le spécialisé vous a fait bondir.

Il faut éviter les amalgames et les simplifications. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'orientations exagérées. Mais parmi les enfants que j'ai côtoyés, c'était loin d'être le cas. On oublie qu'il y a une corrélation entre la précarité socio-culturelle et la précarité psychique de certains parents. Qu'est-ce qui est premier ? C'est la question de l'œuf ou la poule.

En tout cas, l'enquête de la démographe de l'ULB ne prend en compte qu'une variable. Scientifiquement, ça ne se tient pas.

Le test de QI est mis en cause.

A mon sens, les gens du terrain ne s'accrochent pas tellement au test de QI, ce n'est qu'un élément parmi d'autres.

Que font les centres comme ceux que vous avez dirigés ?

Dans l'enseignement spécial, on met surtout l'accent sur les troubles d'apprentissage et du comportement. Mais ce sont des symptômes ! Derrière ça, il y a autre chose ! Souvent on ne va pas voir plus loin. Nos centres ont été créés pour travailler l'aspect thérapeutique. L'Inami, qui nous subsidie, nous permet de soigner ces enfants à condition qu'on ait un accord de la direction de l'école. Deux problèmes : si les enfants du spécialisé viennent se faire soigner dans nos centres durant la journée, ils ne comptent plus pour le capital-périodes des paramédicaux de l'enseignement. Des directeurs d'école refusent donc que les enfants viennent chez nous. D'autre part, les directions d'école primaire sont débordées : il arrive

qu'elles utilisent du capital-périodes paramédical pour du secrétariat...

Comment améliorer le travail des centres PMS ?

Les PMS n'ont pas de mission thérapeutique, il faut que ce soit clair. L'aspect psychique est trop souvent négligé. La décision d'envoyer les enfants chez nous pourrait être laissée aux centres PMS et non plus aux directeurs, qui sont actuellement juge et partie. En plus, chaque politique veut créer sa nouvelle structure. On ne fait qu'ajouter des strates, qui rendent le paysage illisible. On pourrait renforcer ce qui existe plutôt que de créer de nouvelles structures.

Ces centres peuvent travailler de manière plus coordonnée avec les écoles ?

Tout à fait ! Une logopède dans l'enseignement et une logopède dans un de nos centres font des métiers différents... et complémentaires. ■

Propos recueillis par

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT